



Santé et sécurité publique

Décembre 2022

Activités occasionnant des impacts

Notre projet d'usine à Bécancour prévoit plusieurs travaux et activités, répartis en 4 phases : la pré-construction, la construction, les opérations et le démantèlement-fermeture. Puisque cette dernière phase est envisagée dans plus de 50 ans, nous nous sommes concentrés sur l'évaluation des impacts au moment des trois premières phases alors que les impacts pour le démantèlement ont été examinés qualitativement avec une perspective plus générale.

Les activités qui pourraient générer des impacts en matière de **santé et sécurité publique** durant ces phases sont les suivantes :

- Construction de l'usine et des services pour la desservir (alimentation en eaux, égouts, alimentation électrique, etc.)
- Déplacements de la main-d'œuvre, des matériaux de construction, des matières premières, des produits et des résidus de procédés
- Émissions de polluants atmosphériques
- Gestion et entreposage des produits chimiques
- Gestion des résidus de procédés
- Augmentation de la population de travailleurs.



Mesures d'atténuation envisagées

Les activités liées au projet pourraient entraîner différents impacts sur **la santé et la sécurité publique**, à l'une ou l'autre des phases de notre projet. Notre équipe, prévoit la mise en place de nombreuses mesures pour atténuer ces impacts potentiels.

En plus des programmes que nous souhaitons mettre en place comme celui de la gestion environnementale et sociale, de la gestion de la circulation, de la communication avec les populations locales et des mesures d'urgence, voici quelques mesures particulières que nous envisageons :

- Livraison par train de l'acide sulfurique et de la soude caustique, et non par camion, pour réduire la quantité de camions sur les routes et les risques de déversements de produits dangereux sur les voies publiques et dans l'environnement
- Déchargement des wagons d'acide sulfurique et de soude caustique par le dessus des wagons en utilisant de l'air comprimé, au lieu de pomper les produits par le dessous du wagon, afin de réduire les risques de déversements accidentels

Mesures d'atténuation envisagées (suite)

- Cristallisation des résidus sous forme de sels ayant pour avantage de réduire le nombre de camions sur les routes
- Entreposage des résidus de procédés à l'intérieur de l'usine plutôt qu'en pile à l'air libre pour réduire les nuisances liées aux poussières
- Transport des matières premières, des produits chimiques et des résidus de procédés dans des wagons fermés ou des camions avec des bâches pour éviter les rejets de matériaux sur les voies publiques ou l'émission de particules dans l'atmosphère
- Systèmes d'épuration des émissions gazeuses et pratiques opérationnelles permettant d'atteindre les normes réglementaires de qualité de l'air
- Programme de formation sur la sécurité routière pour les employés et les sous-traitants
- Programme de santé-sécurité au travail incluant le port d'équipements de protection individuel pour les travailleurs
- Plan des mesures d'urgence aligné avec la brigade d'urgence de la SPIPB
- Programme de sensibilisation à la sécurité routière.

Description des impacts résiduels

Malgré la mise en place de mesures d'atténuation, certains impacts négatifs résiduels d'importance variable, sont anticipés sur **la santé et la sécurité publique** selon les phases, soit :

- Les effets sur la santé mentale et le niveau d'anxiété de voir des produits chimiques dangereux transportés localement et des problèmes de santé liés à d'éventuels déversements accidentels le long du parcours
- Les possibilités d'accidents causant des préjudices pour les conducteurs et les piétons
- Les risques d'accidents de travail entraînant des préjudices physiques potentiels et/ou pertes de vie potentielles
- La possibilité d'une pression supplémentaire sur les ressources et les services de soins de santé (ex. salles d'urgence)
- Une modification de l'état de santé des employés ayant des conditions préexistantes liées aux maladies respiratoires et allergies.



Évaluation de l'importance des impacts résiduels

De façon générale, nous évaluons que l'impact résiduel sur **la santé et la sécurité publique** sera d'importance moyenne considérant l'ensemble des mesures d'atténuation que Nemaska Lithium entend mettre en application et la longue période d'exploitation de l'usine (50 ans).

Pour rejoindre
Nemaska Lithium

consultations@nemaskalithium.com

Visitez la plateforme consultationsnemaskalithium.com pour vous inscrire à notre infolettre et recevoir les dernières actualités sur le projet d'usine de Nemaska Lithium à Bécancour.

[S'inscrire à l'infolettre](#)